

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

MARAIS-PLACE DES VOSGES

Réunion du 26 février 2026



Présent(e)s: Laurence DUFLOS (Animation) ; Françoise GREISCH (Animation) ; Philippe LANTA ; Joelle MONTANGERAND ; Michaël SARFATI ; Timothy TICEHURST ; Françoise VAUCHE (Animation) ; David WOLFF PATRICK ; Roger YOBA (Animation).

Excusé(e)s: Xavier BALLERY (Animation) ; Sébastien BONNET ; Claude DE VULPIAN ; Arnaud DEMESLAY ; Benoit FOURNIER ; Le Petit Dakar (Marie BARTHELEMY) ; Clara NAHMIAS ; Margot TILLIER.

Auditeurs libres: Claude ABITBOL ; Roselyne CHEVALIER ; Anna Caterina DICHIO ; Deborah GUERRE ; Nicolas MONCADE ; Rebecca SIROIS.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre, en salle Brébion-Valla.

ORDRE DU JOUR

1. Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, Délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif Citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation
2. Point sur les commissions et groupes de travail : organisation d'ateliers, calendrier et référents
3. Proposition d'animations : Après-midi au square Léonor Fini (choix de la date) + appel à idées
4. Projets d'investissements : appel à idées
5. Point Budgets
6. Questions diverses & actualités

Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :

Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux questions posées à la Mairie à la séance de janvier.

QUESTIONS :

La Mairie aurait-elle une marge de manœuvre pour améliorer les accès Personne à Mobilité Réduite (PMR) dans le Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme (mahJ) et dans le Musée Carnavalet qui restent aujourd'hui compliqués (présence de pavés...) ?

Selon les musées, les parcours sont accessibles de la manière suivante :

- Pour le mahJ, « le parcours est accessible aux personnes à mobilité réduite accompagnées. L'accès présente des obstacles que le personnel aide à surmonter : cour pavée, déclivité de la rampe, portes à ouverture manuelle. La bibliothèque n'est pas accessible, mais les ouvrages peuvent être consultés dans une autre salle accessible par ascenseur. » Des fauteuils roulants sont prêtés et une page dédiée sur le site Internet indique les différentes

étapes du parcours pour les PMR : [Accessibilité des visiteurs en situation de handicap moteur | Musée d'art et d'histoire du Judaïsme](#)

- De même pour le musée Carnavalet, le personnel se tient à disposition pour aider les PMR, des fauteuils roulants sont prêtés. Pour plus d'informations, voir la page dédiée du site Internet : [Visiteurs en situation de handicap | Musée Carnavalet - Histoire de Paris](#)

L'hôtel de Saint-Aignan (où est situé le mahJ) et le musée Carnavalet sont classés « Monument historique », il n'est donc pas possible de modifier les cours pavées. Cependant, la Mairie interroge la Direction des Affaires Culturelles pour savoir s'il est possible d'ajouter des tapis d'accès PMR.

Est-ce qu'une rénovation des jeux d'enfants de la place des Vosges est prévue par la Mairie dans le futur ?

Un remplacement ou rénovation de ces jeux n'est pas prévu dans les prochaines années. Certains ont été changés en 2023, et les autres réparés entre temps en cas de dysfonctionnement. Le CQ peut-il indiquer s'il a constaté de la casse ou des dysfonctionnements sur des jeux ?

Un conseiller explique que le jeu à bascule présent square de la Place des Vosges a été l'objet d'accidents modérés d'enfants.

SIGNALEMENTS:

Depuis l'installation des jeux pour enfants Square Saint-Gilles Grand Veneur, les chiens qui pouvaient provoquer certaines nuisances par leurs aboiements ne sont plus autorisés. Cependant, un jeu pour enfants a été installé et est extrêmement bruyant pour les riverains.

Le CQ peut-il préciser le jeu dont il est question car plusieurs jeux ont été installés. La nuisance est-elle générée par le jeu en lui-même ou bien par les enfants qui jouent ?

Un conseiller explique que le jeu est en quelque sorte un tam-tam, c'est donc bien le jeu qui génère la nuisance.

L'horloge au niveau du 15 rue Saint-Antoine et celle de l'Eglise Saint-Paul ne fonctionnent plus.

Le signalement a été remonté aux services compétents de la Ville afin qu'une réparation puisse être programmée.

RAPPEL D'UNE QUESTION ISSUE DE LA PRECEDENTE SEANCE :

Suite aux affaires de violences sexuelles dans les écoles maternelles / primaires ayant eu lieu à Paris, des conseillers souhaiteraient pouvoir également organiser l'intervention de responsables de la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) et de la Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance (CASPE) afin d'échanger sur la protection des enfants dans le milieu scolaire. La Mairie pourrait-elle organiser cette intervention ?

La Mairie n'est pas favorable à l'organisation d'une intervention de la DASCO (Direction des Affaires Scolaires) et des CASPE (Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance) dans le cadre du Conseil de quartier sur les violences sexuelles dans les écoles.

D'une part, nous ne souhaitons pas mobiliser les agents de ces directions en dehors de leur cadre et de leur temps de travail habituels.

Par ailleurs, de nombreux dispositifs et actions sont d'ores et déjà en place afin de renforcer la prévention et la protection des enfants dans le milieu scolaire et périscolaire :

- Des réunions spécifiques sont organisées directement au sein des écoles ainsi que des conseils périscolaires.
- Un plan d'action de la Ville de Paris a été relayé par Patrick BLOCHE (Premier adjoint à la Maire de Paris) via les Espaces Numériques de Travail (ENT) à tous les parents (04/12/2025) et qui prévoit :
 - 2 demi-journées de formation pour les Responsables éducatifs ville (REV) et animateurs pour détecter les « signaux faibles »,
 - Formation obligatoire de 2 jours avant la prise de poste de chaque animateur vacataire,
 - Déploiement de badges et trombinoscopes des équipes périscolaires.
- Une cellule d'écoute dispensée par l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) a été mise en place afin d'accompagner les parents dont les enfants ont pu être exposés à des violences sexuelles dans le cadre scolaire ou périscolaire, ou bien pour répondre aux interrogations de parents inquiets – *Ligne téléphonique : 01 87 66 36 42 (du lundi au vendredi de 9h30 à 17h hors jours fériés). Possibilité de laisser un message en dehors de ces plages horaires et d'être rappelé.*
- La nomination de Dominique Versini au poste de Défenseuse des enfants de la Ville de Paris pour recevoir les saisines des familles et lien avec les services de Justice - une campagne d'information sera lancée à compter du mois de janvier 2026.
- La Mairie Paris Centre est pionnière de la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants, de nombreuses initiatives ayant été initiées conjointement avec la CASPE depuis le début de la mandature :
 - Depuis 2020, un partenariat est mis en place avec le CRIAVS (centre de ressources pour intervenants auprès d'auteurs de violences sexuelles) pour former les directeurs/directrices et les REV et créer des outils (l'outil PREV'ANIM, un jeu sur les notions de protection de l'enfance, créé par les REV de Paris Centre, et qui est aujourd'hui généralisé à l'échelle parisienne) ;
 - Un intervenant du CRIAVS a animé le 24 janvier dernier en Mairie un atelier « fresque » autour des violences sexuelles à destination des parents représentants de maternelle, afin de leur apprendre à détecter les signaux dits faibles ;
 - Des initiatives co-portées avec la CASPE depuis 2020 : « Et si c'était moi » (escaliers des écoles sur lesquels sont inscrits des phrases autour du harcèlement pensées par les élèves), le festival du court-métrage des centres de loisirs sur le thème du harcèlement en 2023, une conférence sur le harcèlement organisée avec e-enfance à destination des parents d'élèves ;
 - Déploiement du programme « Fri for Mobber » dans plusieurs écoles (dont Vaucanson) et une crèche de Paris Centre, conçu pour développer les compétences psycho-sociales des enfants (notamment l'empathie et le courage afin de détecter et aider dans des situations de violence). Ce programme comprenant des formations à tous les agents de l'école (direction, enseignants, REV, animateurs, ASEM, gardien) par la Ligue de l'enseignement et des malettes ressources, a été financé en intégralité par la Ville.

Un conseiller exprime l'inquiétude des parents à ce sujet et explique que face à ces problèmes, les parents finissent par choisir des écoles privées pour leurs enfants.

Point d'étape sur la procédure du Luminor avec Anna Caterina Dichio, responsable de la communication du Luminor

Depuis 2020, une procédure judiciaire oppose le cinéma aux propriétaires du lieu, qui ne souhaitent pas renouveler le bail locatif. Le 12 mars prochain, la procédure doit fixer le montant de

l'indemnité d'éviction : la somme d'argent que les propriétaires doivent au cinéma pour le voir quitter les lieux.

La responsable de la communication explique que le cinéma ne connaît aucune difficulté financière et interroge le pouvoir public, notamment la Mairie de Paris Centre sur les solutions afin que le Luminor puisse rester ouvert.

Les moyens d'action pour soutenir le cinéma :

- Signez [la pétition](#) et la partager,
- Adhérer à l'association Luminor Résiste,
- Rester informés sur la suite de la procédure,
- Venir au cinéma.

Point sur les commissions et groupes de travail : organisation d'ateliers, calendrier et référents

L'équipe d'animation explique avoir envoyé un mail en décembre 2025 pour que les référents et membres des commissions puissent commencer à travailler. Le mail sera ré-envoyé suite à cette réunion pour que chacun puisse déterminer les problématiques / les objectifs / les potentielles solutions qu'ils souhaitent exposer au CQ.

Une conseillère du CQ Marais-Archives présente à la réunion explique vouloir développer un Conseil local de santé mentale – à l'image du Conseil Local du Handicap. Pour les personnes intéressées, une adresse mail a été créée pour en savoir plus et s'engager: clsmpariscentre@gmail.com

Proposition d'animations : Après-midi au square Léonor Fini (choix de la date) + appel à idées

L'équipe d'animation propose les dates du 20 ou 27 juin pour tenir cet événement et se rapproche du musée Picasso pour l'arrêt de la date.

Le Conseil de quartier vote un montant de 300 euros sur son budget de fonctionnement pour l'après-midi au Square Léonor Fini (unanimité).

Projets d'investissements : appel à idées

Le CQ dispose chaque année d'un budget d'investissement de 8264 €.

Pour rappel, des propositions pour le budget d'investissement 2026 ont été formulées lors de la séance de janvier :

- L'installation d'une ou plusieurs fontaine(s) permettant de compléter le maillage des points d'eau dans le quartier et inciter les citoyens à utiliser des gourdes, s'inscrivant ainsi dans une démarche éco-responsable.
- La mise en place d'un radar pédagogique rue de Turenne permettant d'apaiser la circulation automobile et sécuriser les enfants des écoles avoisinantes.
- L'installation de bancs supplémentaires dans le quartier. Les conseillers doivent pointer des lieux pour faire des propositions à la Mairie.

Il est décidé que les conseillers continuent leur réflexion et réfléchissent aux « premières pierres » des projets afin de présenter les avancées lors de la prochaine séance du CQ.

Questions et signalements votés par les conseillers du CQ Marais-Place des Vosges :

Questions :

- Il est constaté de nombreux dépôts sauvages d'encombrants dans l'espace public alors que des ramassages sont effectués par la Ville de Paris sous réserve de suivre les procédures liées. La Mairie pourrait-elle faire une campagne simple de sensibilisation à distribuer dans les boîtes aux lettres des habitants de Paris Centre et qui renvoie aux procédures à suivre de la Ville de Paris via un QR Code ?
- Les ralentisseurs de la rue de Turenne ont été modifiés mais restent cependant inefficaces selon certains conseillers. Les conseillers souhaitent que le projet de radars pédagogiques rue de Turenne soumis à faisabilité aux services de la Mairie pour leurs projets d'investissement soit mis en priorité. La Mairie peut-elle continuer à œuvrer pour ce projet ?

Signalements :

- Une bande jaune d'interdiction de stationnement a été installée rue d'Ormesson – portion Caron / Turenne. Cette installation très bruyante a eu lieu en pleine nuit du 19 février au 20 février.
- Des bancs ont été enlevés au square Georges Cain.

Informations diverses :

- Prochaine réunion du CQ : le 4 juin 2026 à 18h45 à la Mairie Paris Centre, en salle Brébion-Valla.
- Signalement des nuisances professionnelles via le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (BANP) : [lien vers la page](#).
- Adresse email de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges : marais-vosges@conseil-de-quartier.fr. Les conseillers peuvent transmettre leurs questions et leurs idées à ce courriel.
- Agenda des événements des Conseils de quartier de Paris Centre : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>